

**Pour un partenariat qui apporte justice au peuple africain**  
**Déclaration commune**  
**à l'occasion du 7ème sommet Union africaine-Union européenne**

10 novembre 2025

En cette année jubilaire 2025 – une année spéciale de pardon et de réconciliation que l'Église catholique célèbre tous les 25 ans – et alors que nous entrons bientôt dans la [décennie de réparations de l'Union Africaine](#), nous saluons le 7ème sommet Union africaine-Union européenne (UA-UE) comme une occasion de travailler ensemble à la mise en place d'un partenariat équitable entre les deux régions.

Forts de l'expérience directe de nos communautés et des personnes que nous servons, parmi lesquelles celles qui souffrent de la pauvreté et de la faim, les agriculteurs, les pêcheurs, les éleveurs, les peuples autochtones, les femmes et les jeunes, nous saisissons cette occasion pour plaider en faveur d'un partenariat équitable et responsable entre l'UA et l'UE. Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la justice sociale, environnementale et mondiale, tout en dénonçant les fausses solutions climatiques, un modèle de développement basé sur l'extractivisme et la marchandisation de la nature.

Nous exhortons les dirigeants réunis à Luanda à placer la dignité de nos peuples au cœur des relations entre l'UA et l'UE. Cela nécessite des choix décisifs dans divers domaines. Nous reconnaissons les efforts déployés par de nombreuses initiatives de l'UE pour contribuer au développement humain. Cependant, nous constatons que plusieurs de ces initiatives semblent reproduire les modèles extractivistes du passé. C'est pour cette raison que nous voulons partager nos préoccupations concernant l'attention accrue portée par l'Union européenne à ses intérêts géopolitiques et économiques, au détriment de la justice et de la solidarité avec les peuples africains, de leurs besoins et de leurs aspirations. Emprunter cette voie ne mènerait pas à un véritable partenariat, qui cherche à remédier aux déséquilibres existants et qui soit orienté vers un bénéfice mutuel réel.

Dans cette déclaration, nous souhaitons donc aborder en particulier certains défis majeurs que nous observons dans les domaines des partenariats énergétique et climatique, du « Global Gateway », des systèmes alimentaires et de la dette, et proposer des perspectives sur la manière dont une action conjointe dans ces domaines pourrait mieux servir l'objectif du développement humain intégral.

**Des accords énergétiques extractivistes à des partenariats équitables et des systèmes énergétiques démocratiques**

La course aux matières premières critiques (MPC) dévaste des territoires, sacrifie des communautés et risque de renforcer les schémas historiques d'extractivisme. Elle se déroule dans le cadre de systèmes qui font passer le profit avant les personnes et qui traitent la terre, l'eau et les ressources minérales – les fondements de la vie sur Terre – comme des

marchandises destinées à générer des profits étrangers plutôt que comme des biens communs à gérer avec soin et dans l'intérêt de toutes et de tous.

Dans ce contexte, les pays africains cherchent à rompre avec les modèles historiques d'extraction et de dépendance vis-à-vis des matières premières, à conserver une plus grande partie de la transformation de leurs propres ressources sur leur sol et à libérer davantage de valeur ajoutée nationale. **Cela nécessite un partenariat industriel différent entre les pays européens et africains, dans lequel l'Europe ne se tourne pas vers une approche trop protectionniste du type « l'Europe d'abord ».** Une telle approche compromettrait le potentiel de renforcement des liens entre les deux régions, affaiblirait les relations commerciales de l'UE à un moment critique, irait à l'encontre des objectifs d'enrichissement local de l'Afrique et de la réalisation de son véritable potentiel, et compromettrait les objectifs mondiaux en matière de climat et d'environnement. **Les décideurs politiques européens doivent reconnaître que le programme de sécurité de la chaîne d'approvisionnement de l'UE ne peut être réalisé par la seule transformation nationale et qu'un véritable partenariat avec les pays africains ne peut être établi que s'il est aligné sur les ambitions de l'Afrique en matière de valeur ajoutée.**

En général, la coopération de l'UE avec les pays africains dans le domaine des matières premières critiques (MPC) s'inscrit dans des cadres non contraignants, tels que le paquet d'investissement « Global Gateway », les partenariats stratégiques au titre de la loi sur les matières premières critiques et les partenariats de commerce et d'investissement propres. Elle est également influencée par les accords de libre-échange de l'UE, qui comprennent des dispositions juridiquement contraignantes qui laissent souvent peu de marge de manœuvre aux pays partenaires pour conserver le contrôle de leurs ressources minérales. Pour être de meilleurs partenaires, **l'UE et les gouvernements européens doivent traduire en actions concrètes le soutien déclaré de l'UE à la valeur ajoutée locale dans les pays africains.** Cela implique de s'accorder sur une définition commune claire de la « valeur ajoutée », d'établir des engagements spécifiques et contraignants en matière d'assistance technique et financière pour le partage des connaissances, des technologies et des compétences, et de mettre en place des mécanismes de contrôle et d'application solides.

Pour que les partenariats Europe-Afrique favorisent une gestion équitable, responsable et durable des ressources minérales, il est également essentiel de repenser le modèle global de production d'énergie et de veiller à ce que les avantages liés aux énergies renouvelables et à la production minérale, tels que les revenus et les emplois, profitent aux communautés locales et aux pays producteurs.

Les mégaprojets d'énergie renouvelable, souvent imposés sans consultation adéquate des populations locales, concentrent le pouvoir économique, manquent de transparence et détruisent les écosystèmes. Au contraire, **les relations bi-régionales devraient promouvoir des systèmes d'énergie renouvelable démocratiques et décentralisés, gérés par les communautés et ancrés dans les territoires locaux.** Le partenariat UA-UE peut y parvenir en : (1) renforçant la participation du public au financement, à la propriété et au contrôle des projets d'énergie renouvelable, (2) en se concentrant sur des projets à petite échelle qui ciblent les plus défavorisés, (3) en soutenant l'économie coopérative et sociale (telle que les communautés d'énergie renouvelable), (4) en défendant les droits et les connaissances des peuples autochtones, (5) en renforçant les capacités de surveillance et d'application des normes sociales et environnementales, et (6) en concevant des projets destinés aux marchés nationaux et régionaux, et non uniquement à l'exportation.

### De la production alimentaire industrielle à l'agroécologie

La faim n'est pas un problème de production, c'est une question de justice, liée au partage des ressources et à l'accès au financement. La faim, la malnutrition et l'insécurité alimentaire persistent aujourd'hui en Afrique, en grande partie à cause de la logique et des priorités d'un modèle de développement conçu pour maximiser la croissance économique. L'agriculture industrielle, caractérisée par la monoculture, la production à grande échelle et l'utilisation de technologies de pointe, d'intrants chimiques, de semences génétiquement modifiées ou hybrides et d'engrais synthétiques, se concentre sur l'augmentation de la production alimentaire afin de maximiser les rendements économiques, favorisant ainsi l'accumulation de profits par les grandes entreprises agroalimentaires. Elle contribue aux émissions de gaz à effet de serre, à la pollution de l'eau et de l'air, à la perte de biodiversité et à la dégradation des sols. Elle s'éloigne des régimes alimentaires traditionnels et diversifiés et a des répercussions sur la santé humaine. Elle permet la concentration et l'abus de pouvoir par les grandes entreprises agroalimentaires et exclut les petits agriculteurs du processus décisionnel. Elle ne tient pas compte des connaissances ancestrales et concrètes, ni de la diversité des expériences, des visions du monde et des traditions locales, et sape la souveraineté alimentaire et semencière ainsi que l'autodétermination des communautés locales.

Le partenariat UA-UE doit soutenir une transformation de l'agriculture qui s'affranchisse de ce mode d'exploitation et d'extraction agricole et de la dépendance à l'égard des engrains importés, des intrants chimiques et des semences génétiquement modifiées. Cela passe notamment par la promotion de l'agroécologie, un modèle qui a fait ses preuves et est efficace pour la résilience climatique des communautés rurales, à laquelle l'UE pourrait contribuer **en établissant des lignes directrices européennes claires et contraignantes et en orientant les canaux de financement vers le soutien à l'agroécologie.**

Il implique également la protection et la promotion des systèmes semenciers gérés par les agriculteurs, qui permettent la préservation des espèces végétales traditionnelles, le développement de variétés locales adaptées aux besoins spécifiques des agriculteurs, leur autosuffisance et la gestion responsable de l'environnement. Ces systèmes sont ancrés dans des connaissances, des valeurs et une sagesse qui ont été accumulées au fil des millénaires et constituent une base solide permettant aux populations de répondre à leurs propres besoins en matière d'aliments sains et adaptés à leur culture. Criminaliser les agriculteurs qui conservent et échangent des semences ou imposer des régimes rigides de propriété intellectuelle ou des programmes d'entreprise viole à la fois leurs droits et les besoins de la planète.

Cette transformation nécessite en outre une cohérence politique et la fin des doubles standards. Les pesticides dont l'utilisation est interdite dans l'agriculture européenne en raison des dommages qu'ils causent à la santé humaine ou à l'environnement ne devraient plus être produits pour être exportés hors de l'UE, y compris vers l'Afrique.

**Nous exhortons les dirigeants réunis à Luanda à ne plus se concentrer sur la production, l'efficacité et le profit, et à travailler ensemble à l'élaboration d'un modèle agricole qui tienne compte des questions de justice, favorise une distribution équitable des ressources et protège nos écosystèmes.**

### De la consommation excessive à la sobriété joyeuse

Le passage aux énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et les investissements dans l'agroécologie jouent un rôle important, mais cela reste insuffisant.

L'alignement sur les limites planétaires nécessite des politiques ambitieuses en matière de suffisance énergétique.

Les récents partenariats énergétiques et climatiques conclus entre l'UE et les pays africains ont été conçus sur la base de prévisions de demande en minéraux tablant sur une augmentation significative de la consommation d'énergie en Europe. Ils ne prévoient pas d'efforts sérieux pour lutter contre la consommation excessive en Europe, ce qui serait essentiel pour réduire la pression sociale et environnementale sur les pays riches en ressources et pour prendre soin de notre maison commune. Les Européens doivent reconnaître qu'au-delà d'un certain niveau, une plus grande consommation matérielle n'est pas synonyme d'amélioration du bien-être, et qu'ils ne peuvent plus maintenir un modèle économique qui exploite sans limite les personnes et les ressources. Le partenariat UA-UE doit être fondé sur la reconnaissance des limites écologiques de la planète et placer le respect de la vie sous toutes ses formes au centre de ses préoccupations.

**Nous exhortons les dirigeants européens à reconnaître leur responsabilité historique dans le dépassement des limites planétaires et à adopter des politiques visant à réduire la production et la consommation**, ce qui permettrait de réduire plus rapidement la dépendance excessive de l'UE à l'égard des importations d'énergie – augmentant ainsi sa résilience face à d'éventuels chocs – et d'éviter de nouveaux impacts sociaux et environnementaux sur les territoires africains. Cela implique notamment de **réduire les industries dévastatrices pour l'écologie en Europe et de fixer des objectifs contraignants de réduction de l'empreinte matérielle de l'UE**. Il s'agit là de mesures concrètes et nécessaires pour garantir ce qui est indispensable à une vie digne pour les Européens, pour les Africains, pour toutes et tous.

#### Du piège de la dette à la justice de la dette

La crise actuelle de la dette est la pire de l'histoire et touche plus de 40 pays africains. Beaucoup d'entre eux consacrent plus de 20 %, voire 30 % de leurs recettes publiques au service de la dette extérieure, et sont confrontés au choix impossible entre payer les intérêts d'une dette insoutenable et investir dans l'éducation, la santé et l'action climatique. Cela pousse également les pays africains orientés vers l'exportation à intensifier l'extraction et l'exportation de ressources naturelles afin de remplir leurs obligations de remboursement de la dette (en dollars américains), au lieu d'organiser leur économie en fonction des besoins de la consommation domestique, de la prise de décision démocratique, de l'autodétermination et du respect de l'environnement.

La crise actuelle n'est pas le fruit du hasard, ou uniquement due à des facteurs internes. De nombreux pays africains ont hérité de la dette accumulée par leurs autorités coloniales, et de nombreuses anciennes colonies ont été contraintes de verser des indemnités aux anciens dirigeants européens pour la perte de revenus résultant de la libération des esclaves. En l'absence d'une gouvernance démocratique internationale de la dette, le processus pour contracter de nouveaux emprunts ou renégocier des dettes existantes s'est déroulé à des conditions très défavorables pour les pays africains, les créanciers détenant un pouvoir excessif et les négociations se déroulant en l'absence de toute transparence, sans règles standard et sans participation suffisante de la société civile. Les coûts d'emprunt excessifs ont été fortement influencés par le secteur du crédit, dominé par de puissantes agences de notation occidentales. Le cadre commun du G20 pour le traitement de la dette n'a pas donné les résultats escomptés, car il est lent, dicté par les créanciers et inadapté à son objectif.

Face à ce modèle qui concentre les revenus et accroît la pauvreté, nous exhortons les dirigeants africains à ne plus accepter une dette unilatérale et des mécanismes de règlement de la dette qui permettent pas de libérer les sociétés africaines. Nous exhortons les gouvernements européens à reconnaître qu'une grande partie de la dette accumulée est illégitime, injuste et insoutenable.

L'Europe a la responsabilité de soutenir les initiatives d'allègement de la dette. **Nous exhortons les dirigeants présents au sommet à prendre au sérieux les appels en faveur d'une restructuration urgente de la dette ainsi que d'une annulation de la dette, qui doivent être mises en œuvre sans conditions de politique économique.** Le succès de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a montré que la dette peut effectivement être annulée et que l'annulation de la dette ne doit pas être un moyen d'empiéter sur la souveraineté économique des pays accablés par des conditions de dette injustes et insoutenables. En outre, les dirigeants devraient soutenir la création d'une **agence africaine de notation de crédit** afin de mettre fin à l'oligopole actuel des agences de notation et soutenir les réformes des marchés financiers internationaux et de la réglementation bancaire qui désavantagent les pays du Sud.

Nous nous faisons également l'écho des principaux rapports récents sur la dette – le [Jubilee Debt Report](#), [la Déclaration du Cap](#)/l'Initiative des dirigeants africains pour l'allègement de la dette, [la Déclaration de Lomé](#) de l'UA – qui lancent un appel sans équivoque en faveur de réformes systémiques de l'architecture financière internationale. En cette année jubilaire, **nous espérons que les dirigeants européens donneront suite aux conclusions de la 4ème Conférence sur le financement du développement et soutiendront l'appel de l'UA en faveur de la création d'un mécanisme de résolution de la dette au niveau des Nations unies.** Un tel mécanisme offrirait un espace de délibération démocratique sur les règles régissant les emprunts et les prêts et obligera tous les créanciers (publics, multilatéraux et privés) à se réunir et à accepter des conditions contraignantes favorables au développement durable.

Mettre fin au piège de la dette n'est pas une question de générosité, mais de justice et de véritable partenariat, et de choix stratégique d'investir dans la stabilité mondiale.

#### Des stratégies d'investissement centrées sur l'UE à un développement centré sur les personnes

Rompre avec les schémas historiques d'extraction et d'endettement non durable nécessite également de revoir le modèle « Global Gateway ». Le programme d'investissement « Global Gateway » Afrique-Europe, bien que conçu en principe pour renforcer le partenariat avec l'Afrique et accélérer son Agenda 2063, est resté largement déterminé par l'UE, avec des priorités définies à Bruxelles et des projets reflétant les intérêts stratégiques de l'Europe concernant l'approvisionnement en matières premières essentielles, les importations d'énergie et le contrôle des migrations, plutôt que l'agenda de développement de l'Afrique.

Conçu pour aider à « créer des opportunités de marché » pour les entreprises européennes, le « Global Gateway » fournit des financements principalement sous forme de prêts et ne dispose pas de mécanismes solides pour garantir la transparence et l'engagement de la société civile, ni pour assurer un contrôle public des infrastructures essentielles. Un tel modèle contredit l'objectif premier de la « coopération au développement » de l'UE, qui est d'éradiquer la pauvreté et de réduire les inégalités, et est en contradiction avec les traités de l'UE et les règles budgétaires externes de l'UE. Il risque de détourner les ressources publiques déjà limitées pour la réduction de la pauvreté et des inégalités dans les régions et les pays qui en ont le plus besoin, et dans des secteurs comme la santé, l'éducation et la protection sociale.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'un modèle fondé sur la souveraineté, l'autosuffisance, la transparence, le leadership local et la valeur ajoutée. Dans la pratique, cela signifie **des projets de partenariat public-public, des financements sous la forme de dons, la priorité donnée aux entreprises locales, un cadre juridique contraignant en matière de droits humains et environnementaux, et un rôle actif de la société civile locale dans la sélection, la conception et la mise en œuvre de tous les projets.**

#### En vue d'un partenariat qui apporte justice au peuple africain

Le 7ème sommet UA-UE, qui a lieu pendant « l'Année des réparations » de l'UA, doit offrir des réparations pour les injustices historiques et l'exploitation infligées au continent africain. Les Européens doivent reconnaître les causes profondes des problèmes actuels et le fait que l'héritage du colonialisme et de l'esclavage continue de façonnner les luttes des économies extractivistes et les crises de la dette. Des mesures concrètes de la part de l'UE en matière de **valeur ajoutée locale, de systèmes énergétiques démocratiques, de promotion des principes et pratiques agroécologiques, ainsi que de résolution de la dette**, sont essentielles pour s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et des inégalités en Afrique – ni l'aide, ni les investissements ne suffiront – et elles font toutes partie d'un processus visant à réparer les injustices historiques. C'est ce qui permettra aux dirigeants européens d'ouvrir la voie à une relation tournée vers l'avenir avec les pays africains. Le partenariat UA-UE pourra alors être au service de la vie.

Commission des épiscopats de l'Union européenne (COMECE)  
Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM)  
Caritas Afrique  
Caritas Moyen-Orient et Afrique du Nord  
Caritas Europa  
CIDSE (Coopération internationale pour le développement et la solidarité)